

03 avr 2020 -16:59

Appartient à Conseil des ministres du 3 avril 2020

Régie des bâtiments : fourniture de gaz et d'électricité aux services publics fédéraux en 2021

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la prolongation d'un an de la convention de fourniture d'électricité et de gaz avec la *Vlaams Energiebedrijf*, pour les services publics fédéraux et d'autres institutions fédérales.

Grâce à la collaboration avec la *Vlaams Energiebedrijf* (VEB), la Régie des bâtiments et ses clients bénéficient d'une économie d'échelle plus grande que s'ils étaient seuls. La VEB travaille comme centrale d'achat et met donc ses partenaires en concurrence. Le Conseil des ministres marque son accord pour que la convention de collaboration pour la fourniture d'énergie entre la VEB et la Régie des bâtiments soit prolongée d'un an, pour l'année 2021.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be